



16.01.2015
COMMUNIQUE DE PRESSE

Assurance vie – Euro croissance : Generali lance son fonds croissance « G Croissance 2014 »

Dès le 19 janvier, Generali lance son fonds croissance « G Croissance 2014 » sur le produit phare Himalia, distribué par les Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants (CGPI) partenaires de Generali Patrimoine.

A l'issue d'un déploiement sur Himalia auprès d'une sélection de partenaires, le fonds « G Croissance 2014 » sera ensuite ouvert à tous et accessible sur les contrats Xaéliodia, e-Xaéliodia et Espace Invest 4 pour les banques privées dès le second trimestre 2015.

L'intégration du fonds se fera ensuite progressivement par vagues successives sur d'autres produits de Generali, jusqu'en 2016.

Contact Presse
Laurie Bonneville
T 01.58.38.37.42
E-mail : laurie.bonneville@generali.com

LES SPECIFICITES DU FONDS CROISSANCE « G CROISSANCE 2014 »

Ce nouveau support est accessible par transformation d'un contrat existant, ce qui permet d'en préserver l'antériorité fiscale¹, ou lors de la souscription d'un nouveau contrat.

Dans le cadre du premier investissement sur le fonds croissance « G Croissance 2014 », le client peut choisir librement :

- la durée de son engagement : de 8 ans à 30 ans maximum ;
- le niveau de garantie en capital au terme : entre 80 % et 100 %.

Le souscripteur a la possibilité de répartir son épargne simultanément sur trois engagements, chaque engagement correspondant à un couple durée-niveau de garantie qu'il a lui-même déterminé.

La stratégie d'investissement du fonds « G Croissance 2014 » repose en partie sur des actifs investis dans des PME et ETI, contribuant ainsi au financement de l'économie française.

L'EURO CROISSANCE, VERITABLE ALTERNATIVE A LA BAISSSE DES RENDEMENTS DES FONDS EN EUROS POUR LES EPARGNANTS AYANT UN OBJECTIF DE PLACEMENT LONG TERME

L'Euro croissance permet d'investir sur une nouvelle catégorie de support complémentaire aux fonds en euros et aux supports en unités de compte, dans le cadre des contrats d'assurance-vie et de capitalisation.

« Nous nous sommes engagés et mobilisés dès les prémices de la création de ce nouveau support en 2013. Et nous nous félicitons aujourd'hui de pouvoir le proposer à nos clients », indique Stéphane Dedeyan, directeur général délégué de Generali France.

Face à l'érosion des taux de rendement des fonds en euros traditionnels et aux opportunités d'investissement dans l'économie réelle, les fonds « croissance » constituent aujourd'hui une véritable alternative pour les épargnants.

« Ce nouveau type de support s'adresse surtout aux épargnants essentiellement investis sur des fonds en euros et qui ont un objectif de placement sur un horizon de 10 à 15 ans », précise Sonia Fendler, membre du comité exécutif de Generali France, en charge de la clientèle patrimoniale.

¹ Sous réserve du respect des conditions prévues par la réglementation.



A PROPOS DE GENERALI FRANCE

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs dans l'Hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 11,8 milliards d'euros en 2013. Generali France s'appuie sur plus de 10 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurances à 7 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité, ainsi que 800 000 entreprises et professionnels.

Plus de renseignements sur <http://www.generali.fr> et www.generation-responsable.com

A PROPOS DU GROUPE GENERALI

Le Groupe Generali est l'un des principaux assureurs au monde. Son chiffre d'affaires en 2013 s'élève à 66 milliards d'euros. Avec 77 000 collaborateurs à travers le monde au service de 65 millions de clients dans plus de 60 pays, le Groupe figure parmi les leaders sur les marchés d'Europe occidentale, et occupe une place d'importance croissante en Europe Centrale et Orientale ainsi qu'en Asie.

Plus d'informations sur www.generali.com